

Voir a tout le monde que Je n'avois pas accoustumé de tenir des procedé si peu sincere; Elle estoit asséz forte et me Justifioit asséz; Mais jl y en a une autre particuliere, laquelle estant Joincte aux autres toutes ensemble ne m'ont peu permettre de differer plus long Temp a tesmoigner mon iuste Ressentiment Contre ledit duc Qui est le Mariage de mon frere [Gaston-Jean-Baptiste de France] le duc d' O r l e a n s qu'il m'a confessé avoir fait avecque sa soeur [Marguerite de Lorraine, Comtesse de V a u d e m o n t] apres m'avoir fait demande; si Je l'avois agreable; Et Luy avoir fait entendre que c'estoit une Chose que Je ne pouvois Consentir; Et que sur cela il eust plusieurs foys protesté Et donné parole de ne le faire pas, Ceste action qui ne se peut mesme practiquer entre les particuliers; sans qu'ilz ayent Recours a la Justice; m'est si Jniurieuse et si prejudiciable a mon estat; que n'ayant point de Voye plus douce que celle de mes Armes; pour faire Voir ma sincerité à mes Alliéés Et pour Rompre ledit Mariage qui ne peut estre de soy Valyde ayant esté fait par rapt et Clandestinement; Je me suis Resolu d'attaquer Nancy affin d'oster a l'advenir audit duc le moyen de plus troubler la Chrestienté de Rendre les effets de sa mauvaise Volonté contre moy inutiles, Et tirer Rayson de tant d'offences Et si sensibles que J'ay Repceües de luy; J'ay Voulu Vous donner advis de ce que dessus affin que Vous fassiez cognoistre a ces peuples [die eidg. Orte spez. aber Bünden gemeint]¹ la Sincerité que J'observe avecque mes alliéz; Et qu'en me faisant Rayson de l'offence commise Contre Moy par le duc de Lorraine; Je Contribüe beaucoup au bien public; travaillant a Reduire Un Prince passioné pour les Interests de Ceulx qui depuis long temp se sont monstréz Ennemys de la Juste liberté des peuples; Et qui ont mesme Entrepris sur la leur, En estat de ne pouvoir plus Rien faire pour le Redressement de leurs aff^{res} auquel Jl se mettoit en debuoir d'Employer toutes ses forces".

1) s. auch AH 79/90A

Kopie, wohl von der franz. Ambassade für den Zuger Ammann B e a t II. Zur-
lauben bestimmt. - AH 79, 248

90 A

1633 September 8.

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ.] KOENIG [LUDWIG XIII.] AN DEN [LIEUTENANT
GENERAL POUR LE ROI AUX GRISONS, HENRI I^{ER}] DUC DE ROHAN

"Par l'autre lettre¹ que Je Vous escriis; Vous seréz plainement Informé des ...

✓
MS

[justes] subiects que J'ay d'Indignation Contre le duc [C h a r l e s IV] de Lorraine; Il sera besoing d'En donner part aux Cantons des Suisses qui ont alliance avecque luy [- ev. sind damit die kath. Orte gemeint, die offenbar auch noch damals ein etwas engeres Verhältnis zu Lothringen pflegten -] affin qu'ils puissent Cognoistre qu'il merite d'Estre abandonné de tous ceux qui font quelque Estat de la Justice Et de l'observation de leur foy. Vous leur enverrez a cet effect l'Interprete [Jacques de S t a v a y -] M o l l o n d i n qui pourra bien servir en ceste Occasion; Comme Il a fait en autres ou Vous l'avez Employé; Luy donnant sur ce subiect l'Instruction Necessaire de tout ce qu'il aura a leur Représenter".

1) s. AH 79/90

Kopie, wohl von der franz. Ambassade für den Zuger Ammann B e a t II. Zur-
lauben bestimmt. - AH 79, 248^V-249 - Blatt 249^V leer

91

1613 Oktober 19., Aigle

A

"RELATION DU TESTAMENT DE FEUEE BARBILLIE LYSSY [=BARBARA LISSI?] FEUEE FEMME DE MAISTRE JACOB ETSCHENBERGER DE LIECHTENSTEIG EN LA COMPTE DE TOCKENBURG"

"Au Nom de Dieu Amen, L'an de Salut ... [1613] et le ... [19.] Jour du Mois d'octobre. Par devant honorable Pierre D u l n i c e l bourgeois d'Aigle et lieutenant ordinaire d'Ogrege et honorable, Abraham D e l o r s Notaire et Chastellain d'Aigle Au nom et pour la part de nos Jllustres, puissans et Souverains Seigneurs Superieurs Messieurs [Schultheiss und Rat] de la Louable ville de Berne, A Judicialement comparu Maistre Jacob Etschenberger de Liechtensteig en la Compté de Tockenbourg presentement demeurant audict Aigle, demandant et Instement requerant que les Maistres David Ronner [=R o h n e r] de Marbach au Rynthal à present resident audict Aigle et Jacob vonn Wall [=V o n w a l l?] bourgeois de Berne, doibgent estre examinés pour rapporter tesmoignage de veritté de tout ce qu'Ilz pourront Sçavoir avoir ouy et entendu du dernier Testament et derniere vollonté de feüe Barbillie Lyssy de Etsigen [=Menzingen?] du pais de Zug sa femme Lesquelz Tesmoinge apres avoir faict le Serment dessus les Sainctes escriptures de dieu es mains dudict Seigneur lieutenant corporellement touché, ont dict et rapporté estre chose certaine et veritable que environ le ... [8.] Jour du mois d'Aougst dernier passé qu'estant

✓
119